



Thouaré sur Loire

CONTRAT VIANDE BOVINE
MAI 2019
 Contrat à rendre pour le **31 mars 2019**

Partenariat solidaire via l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de Thouaré
 23 rue de Mauves, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com

Le producteur :	Le consomm'acteur :
Jacques BODINEAU La Galotinière 49 530 LIRE	NOM Prénom :
	Adresse :
	Mail :
	Tél :
Référent : Thierry ANCEAUX – anceaux.thierryetnicole@neuf.fr – 2 rue de Chenonceau, 02 51 85 99 86	
Distribution le mardi de 18h à 19h, au 136 rue du Jaunais, à Thouaré	Distribution : mardi 21 mai 2019

Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (<http://miramap.org>).

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

- La production de la ferme est certifiée selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR

- Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les aléas liés aux intempéries et aux autres fléaux agricoles.

TERMES DU CONTRAT

- Jacques BODINEAU propose de la viande de bœuf ou de veau, emballée en caissettes de 10 kg (bœuf) ou 7 kg (veau). Le colis peut comprendre rôtis, steak, faux filet, rumsteck, plat de côte, entrecôte, tende de tranche, filet, bourguignon, emballés sous vide, prêts à congeler. La composition et le poids réel des colis peuvent varier. La date de livraison est approximative et pourra être modifiée par le producteur.
- Les steaks hachés sont emballés par groupe de 2 steaks de 125 g. Les saucisses ou merguez sont par 5 (350 g environ). La commande des steaks hachés, saucisses ou merguez n'est possible qu'en complément d'une caissette.
- Paiement à la commande et régularisation en fin de période : **Après avoir indiqué le nombre de caissettes, ou paquets de steaks hachés, saucisses ou merguez souhaités dans le tableau ci-dessous**, faites la somme des poids, puis calculez le prix de la commande. Joindre à la commande **1 chèque d'acompte d'un montant égal au nombre de caissettes commandées x 100 €**, libellé au nom de Jacques BODINEAU. Le solde sera à payer après la dernière distribution, et après ajustement du montant total qui prendra en compte le poids réel des colis de viande livrés.

	21/05/19		Poids total estimé (kg)		Montant total (€)
Caissette bœuf 10 kg	Nombre de caissettes	x 10 kg =		x 13,70 €/kg =	
Caissette veau 7 kg	Nombre de caissettes	x 7 kg =		x 16,70 €/kg =	
Steaks hachés 0,250 kg (2 steaks de 125 g)	Nombre de paquets	x 0,25 kg =		x 16,20 €/kg =	
Saucisses 0,350 kg (5 saucisses de 70 g env.)	Nombre de paquets	x 0,35 kg =		x 16,20 €/kg =	
Merguez 0,350 kg (5 merguez de 70 g env.)	Nombre de paquets	x 0,35 kg =		x 16,20 €/kg =	

Total commande (€) :

Ci-joint un chèque de : nombre de caissettes commandées x 100 € =

Fait à

le

Le producteur

L'amapien consomm'acteur